



ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL STRAZEELE - Octobre 2021



COMMUNE DE STRAZEELE
59270
Tél : 03.28.42.71.76
Mail : mairie@communedestrazeele.fr

FONCTIONNEMENT-REGLEMENTATION-TARIFICATION

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sera ouvert pendant les 2 semaines de vacances de Toussaint (du Lundi 25 Octobre au Vendredi 5 Novembre 2021), uniquement dans les bâtiments modulaires de l'école du Petit Mont à Strazeele.

INSCRIPTION

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans **dans la limite de 40 places maximum chaque semaine**

liste prioritaire : les enfants scolarisés à l'école de Strazeele : jusqu'au CM2.

liste complémentaire : les enfants scolarisés dans une autre école ou résident à Strazeele au maximum jusqu'en 6ème (12 ans MAX)

ATTENTION

Les inscriptions se dérouleront **du Jeudi 7 Octobre au Samedi 16 Octobre 2021 de 9h00 à 12h00 en mairie.**

RAPPEL : Il est **INTERDIT** de rapporter au sein du centre des équipements ou accessoires HIGH TECH
Le règlement est consultable en intégralité sur le site internet de la commune

PROTOCOLE SANITAIRE

- Fermeture de l'accueil périscolaire une demi-heure plus tôt pour permettre le nettoyage et la désinfection des locaux
- Masque obligatoire pour les enfants de 11ans et +
- Les parents doivent être vigilants le matin avant de déposer leur enfant : fièvre, symptômes ...
- Si l'enfant présente des signes qui peuvent laisser penser à la COVID, les parents seront prévenus et devront venir chercher leur enfant et consulter leur médecin pour avis médical

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

Les enfants seront accueillis du Lundi au Vendredi :

- De 9h00 à 16h30 pour les demi-pensionnaires
- De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 pour les externes

SERONT OBLIGATOIRES

Une copie du carnet de vaccination à jour
L'attestation CAF du quotient familial + numéro de CAF
La fiche sanitaire de liaison

PARTICIPATION ALSH

Tranche inférieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX A LA SEMAINE	
A	De 0 € à 750 €	S1 : 22,50 €* S2 : 20,90 €* S3 : 19,40 €*	

Tranche intermédiaire

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX A LA SEMAINE	
B	De 751 € à 1 500 €	S1 : 27,50 €* S2 : 24,90 €* S3 : 22,40 €*	

Tranche supérieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX A LA SEMAINE	
C	De 1 501 € à plus	S1 : 34,50 €* S2 : 30,50 €* S3 : 26,50 €*	

* Inclus dans le tarif Semaine 1 => Sortie au Musée de la Vie Rurale à Steenweerck (demi-journée)

* Inclus dans le tarif Semaine 2 => Sortie au Repère des aventuriers à Bailleul (demi-journée)

.../...

RESTAURATION - *Planning obligatoire à remettre dès l'inscription* **NON MODIFIABLE**

Pour tous les enfants inscrits, possibilité de restauration le midi, sur place, selon la tarification suivante :

Tranche inférieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
A	De 0 € à 750 €	1,00 €

Tranche intermédiaire

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
B	De 751 € à 1 500 €	2,55 €

Tranche supérieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
C	De 1 501 € à plus	3,15 €

- ✳ Si le quotient familial n'est pas renseigné, la tarification supérieure sera appliquée.
- ✳ Joindre au dossier d'inscription l'attestation CAF de quotient familial
- ✳ Le repas pris sans être réservé, sera facturé **5,00 Euros**.
- ✳ Le repas réservé et non pris, sans annulation préalable, sera facturé **5,00 Euros**.
- ✳ La tarification est la même pour les enfants résidant à Strazeele et hors Strazeele

ACCUEIL PERISCOLAIRE - *Planning obligatoire à remettre dès l'inscription et* **NON MODIFIABLE**

Attention **NOUVEAUX HORAIRES** => Accueil matin : de 7h00 à 9h00 / **Accueil soir : de 16h30 à 18h30**

Moyennant une participation suivant les barèmes suivants :

Tranche inférieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA DEMI-HEURE
A	De 0 € à 750 €	0,50 € / demi-heure

Tranche intermédiaire

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA DEMI-HEURE
B	De 751 € à 1 500 €	0,70 € / demi-heure

Tranche supérieure

BAREME	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA DEMI-HEURE
C	De 1 501 € à plus	0,90 € / demi-heure

- ✳ Si le quotient familial n'est pas renseigné, la tarification supérieure sera appliquée.
- ✳ Joindre au dossier d'inscription l'attestation CAF de quotient familial
- ✳ La tarification est revue à la demi-heure
- ✳ Toute demi-heure entamée est due
- ✳ La tarification est la même pour les enfants résidant à Strazeele et hors Strazeele

L'accueil périscolaire propose :

- ✓ Forfait petit déjeuner : **0,50 €** ; Petit déjeuner servi (et facturé) de 7h00 à 8h00 systématiquement
- ✓ Forfait goûter : **0,45 €** ; Goûter servi (et facturé) dans la première demi-heure de 16h30 à 17h00 systématiquement

Après 18h30, un supplément forfaitaire de **5,00 €** par quart d'heure de retard sera appliqué aux parents qui ne respectent pas l'heure de fermeture.

Nouveau !! les factures correspondantes à l'inscription, cantine et accueil périscolaire seront désormais envoyées « **regroupées** » à la fin du centre par le Trésor Public, elles seront à régler uniquement par chèque directement à la Trésorerie d'Hazebrouck, 60 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny.
Plus aucun paiement ne doit être remis en mairie

La CAF aide financièrement la commune pour le fonctionnement des accueils de loisirs